

<https://ricochets.cc/lettre-ouverte-aux-militants-de-la-France-Insoumise-qui-diffusaient-ce-dimanche-sur-le-marche-de.html>



La 3CPS ne respecte pas le vote de remunicipalisation de l'eau à Saillans

- Les Articles -

Publication date: lundi 26 avril 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nous avons reçu ce courrier :

lettre ouverte aux militants de la France Insoumise qui diffusaient ce dimanche (18 avril) sur le marché de Saillans

Vous proposez aux citoyens une votation citoyenne Â« l'eau est à nous ! Â» où vous dénoncez les manoeuvres des multinationales avec juste raison. Cette votation a déjà eu lieu à Saillans . elle a été au centre des élections municipales et les citoyennes-yens ont voté en masse à 74 % de participation, et la majorité a voté pour la remunicipalisation de l'eau donc dans votre sens.

Ce vote clair n'a pas été respecté ni par la municipalité ni par l'intercommunalité de monsieur Gilles Magnon. vous qui venez de Piégros , de Saou, vous ne sauriez l'ignorer.

Vous comprendrez que dans ce contexte votre Â« votation Â» est problématique. Pour rappel les communes de l'intercommunalité de l'eau et monsieur gilles Magnon avaient refusé vers le milieu de 2019, d'intégrer l'intercommunale de Crest avec raison.

L'objectif de monsieur Macron de passer de 130.000 entités à 10.000 devait se faire en janvier 2020 , devant la résistance des élus et des citoyens il a reporté les échéances à 2026., ce dont monsieur Beillard ne nous a pas informé : Résultat : un vote au conseil municipal dans la précipitation.



Lettre ouverte aux militants de la France Insoumise qui diffusaient ce dimanche sur le marché de Saillans La 3CPS ne respecte pas le vote de remunicipalisation de l'eau à Saillans

On voit déjà quelques premières conséquences de cette décision :

- Intervention d'huissiers pour le règlement en heure des factures.
- L'annonce de la facturation de l'eau des fontaines, symbole historique de l'accès démocratique à l'eau potable
- Envoi de contrôleurs dans toutes les maisons -pour rappel la commission européenne a pour principe : Un foyer, un compteur et 50 % minimum de taxes
- Privatisation et mise en concurrence de la fourniture d'eau. (pour l'électricité : On voit le résultat. Au mois de mars en Belgique doublement de l'inflation : La cause , augmentation généralisée du coût de l'électricité et des carburants.)

C'est l'ouvrier qui portera le coût de l'opération ainsi que l'utilisateur

Le principe de mutualisation des travaux importants permettait en particulier à Saillans de faire travailler une petite entreprise très performante, ce principe vole en éclat. Désormais les appels d'offre concernent des sommes énormes et seuls les géants comme Véolia ou Suez peuvent répondre. d'ailleurs le récent accord passé entre les deux entreprises ne peut que présager des ententes illicites pour augmenter les profits. En dernier ressort la petite et moyenne entreprise de proximité seront encore là mais travailleront en sous-traitance pour les multinationales (qui n'embauchent pas et licencient bien plus) pour des conditions de misère (exemple les paiements des factures à 120 jours). **C'est l'ouvrier qui portera le coût de l'opération ainsi que l'utilisateur.**

La 3CPS ne respecte pas le vote de remunicipalisation de l'eau à Saillans

Notre conclusion est que le vote démocratique de Saillans doit être respecté et que l'ensemble des habitants de la vallée doit être informé et doit faire pression sur les élus en particulier monsieur Magnon et cela avec votre participation active ,vous de la Â« France Insoumise. Â» pour être en accord complet avec l'objectif de votre votation nationale.

Jean- Louis Clément, Saillans